



Brive le 10 Février 2012

COMMISSION DES JEUNES

PLATEAUX U7

2^{ème} Phase

Dates retenues

25/02/2012 – 17/03/2012 - 31/03/2012 – 5/05/2012

JOURNEE du 25 FEVRIER 2012

40' maximum de temps de jeu par joueur.

4 matches de 10' ou 5 matches de 8' préconisés.

Toutes les équipes ne se rencontrent pas forcément sur un plateau le même jour (plusieurs dates programmées).

SECTEUR 1 :

AS ST VIANCE (1 équipe) – ESA Brive (4 équipes) – FC OB JAT (2 équipes) – CS ALLASSAC (1 équipe) – AS ST PANTALEON (4 équipes).

SECTEUR 2 :

STE FEREOLE (2 équipes) – ENT. DU BARREAU (4 équipes) – ENT. DES VERGERS (3 équipes) – FC UZERCHE (1 équipe) – O. MAUMONT (1 équipe) – ES USSAC (2 équipes).

SECTEUR 3 :

AS BRIVE (2 équipes) - FC CUBLAC (2 équipes) – O. LARCHE (2 équipes) – ASPO BRIVE (1 équipe) – FC VIGNOLS/VOUTEZAC (2 équipes) – US DONZENAC (2 équipes).

SECTEUR 4 :

AS JUGEALS/NOAILLES (2 équipes) – ES NONARDS (2 équipes) – AS ALTILLAC (1 équipe) – AS MERCOEUR (1 équipe) – FC COSNAC (2 équipes) – AC VARETZ (2 équipes).

SECTEUR 5 :

US LANTEUIL (1 équipe) – A.J.A.X. (3 équipes) – FC LAGUENNE (3 équipes) – AS MARCILLAC/CLERGOUX (2 équipes) – AS VITRAC/CORREZE (1 équipe).

SECTEUR 6 :

ASV MALEMORT (2 équipes) – US ST CLEMENT (2 équipes) – AS SEILHAC (1 équipe) – CHAMBOULIVE/LE LONZAC (1 équipe) – TULLE FOOT CORREZE (2 équipes) – ENT. DES BRUYERES (1 équipe).

SECTEUR 7 :

CA MEYMAC (1 équipe) – ES USSEL (2 équipes) – CA EGLETONS (3 équipes) – CA EYGURANDE/MERLINES (2 équipes) – ES LIGINIAC/NEUVIC/SOURSAC (1 équipe) – FC ST ANGEL (1 équipe).

DEBUT DES RENCONTRES : 14 H 00

TERRAINS :

CS ALLASSAC : Stade Fronty à Allassac
A.J.A.X. : Stade R. Ducros à Argentat
AS BRIVE : Stade Roger Nayrac à Brive
ASPO BRIVE : Stade Gaëtan Devaud à Brive
ESA BRIVE : Plaine des Jeux de Tujac à Brive
Ent. DES BRUYERES: Stade de Chamberet
CHAMBOULIVE : Stade Henri Germain à Chamboulive
CA EGLETONS : Stade Les Combes à Egletons
CA EYGURANDE : Stade de Merlines
ES JUGEALS/NOAILLES : Stade de Noailles
FC LAGUENNE : Stade le Chastang
Ent. LANTEUIL/ST HILAIRE : Stade de Lanteuil
LIGINIAC/NEUVIC : Stade de Liginiaç
O. MAUMONT : Stade de Favars
Ent. LIGINIAC/SOURSAC/NEUVIC : Stade de Liginiaç
FC OBJAT : Stade du Gymnase à Objat
Ent DU BARREAU : Stade de Perpezac le Noir
Ent. DES BRUYERES : Stade de Treignac
Ent. DES VERGERS : Stade Vigeois ou Lubersac
US ST CLEMENT : Stade de St Clément
TULLE FOOT CORREZE : La Cible
ES USSEL : Stade d'Eybrail à Ussel
VIGNOLS/VOUTEZAC : Stade de Voutezac

Le club cité en premier étant celui qui reçoit et qui organise le 1^{er} Plateau.

A charge aux clubs de s'ENTENDRE lors du 1^{er} Plateau pour organiser les suivants aux dates fixées : 17/03/2012 – 31/03/2012 – 5/05/2012.

RAPPEL : En cas d'impossibilité du club cité en premier d'organiser son Plateau, celui-ci devra IMPERATIVEMENT prévenir les autres équipes de son Secteur afin d'assurer le bon fonctionnement des Plateaux.

Les clubs désirant inscrire des équipes supplémentaires lors de cette Phase pourront le faire à condition de prévenir le District de la Corrèze.

Les clubs organisant les Plateaux doivent faire parvenir au District les Feuilles « organisation des Plateaux U7 » impérativement après chaque Plateaux.

En aucun cas d'autres Plateaux ne doivent se dérouler en même temps que ceux du District.

Le Responsable des Plateaux U7

R. MONTHEIL